

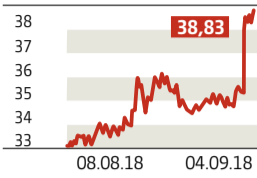
Economie & Finance

Scor éconduit Covéa

Le groupe Covéa, poids lourd de l'assurance en France, a annoncé mardi avoir proposé de racheter le réassureur Scor, qui a refusé «à l'unanimité» de son conseil d'administration.

REFUS BIEN ACCUEILLI

Action Scor, en euros



Source: Bloomberg

JEFF BEZOS

Fondateur d'Amazon
Le géant américain du commerce en ligne créé en 1994 a dépassé mardi, quelques semaines après Apple, le cap des 1000 milliards de dollars en bourse. La fortune de Jeff Bezos atteint désormais 166,6 milliards de dollars.



101,8

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) S'EST ÉTABLI EN AOÛT À 101,8 POINTS, COMME AU MOIS DE JUILLET. Les prix ont baissé dans les transports (-0,9%), l'alimentation et les boissons (-0,5% à -0,6%). En revanche, ils ont augmenté de 3,1% pour l'habillement et les chaussures.

SMI	8951,89	-0,57%	Dollar/franc	0,9751	↑
Euro/franc	1,1284	↑	Euro/dollar	1,1574	↓
Euro Stoxx 50	3359,36	-1,05%	Livre st./franc	1,2509	↑
FTSE 100	7457,86	-0,62%	Baril Brent/dollar	78,30	↑
			Once d'or/dollar	1200	↓

Solaxess embellit les panneaux solaires

ÉNERGIE Grâce à ses films nanotechnologiques, la start-up neuchâteloise commence à séduire des clients. Mardi soir, elle a remporté le Prix SUD, créé par «Le Temps» et soutenu par Romande Energie, qui encourage les start-up développant une innovation responsable

Le Temps de s'engager.
Cause 5/7 Economie inclusive
(20 août - 16 septembre)

GHISLAINE BLOCH
@BlochGhislaine

«J'ai 50 ans, je suis Neuchâtelois et chauvin.» Voilà comment Sébastien Eberhard, directeur de Solaxess – l'entreprise lauréate du Prix SUD (start-up durable) – s'était présenté au jury. Face aux start-up Oculight Dynamics et Enuu, Solaxess a au final remporté, mardi soir devant une centaine d'invités, la première édition 2018 de ce prix lancé par *Le Temps* et soutenu par Romande Energie.

A la recherche d'une start-up développant une innovation responsable, la technologie de Solaxess a su convaincre les quatre membres du jury ainsi que les internautes qui ont également pu voter. Ces derniers ont attribué 451 voix à Solaxess, 282 à Oculight Dynamics et 101 à Enuu.

La start-up neuchâteloise commercialise des films nanotechnologiques qui sont déposés sur des panneaux photovoltaïques. Ceux-ci peuvent être colorés en fonction des goûts de l'architecte ou du maître d'ouvrage. Ils ressemblent à des matériaux de construction traditionnels déclinés dans plusieurs teintes et peuvent revêtir non seulement les toits mais surtout les façades des immeubles.

Pour commencer sa démonstration, Sébastien Eberhard sort de sa sacoche un échantillon de son film nanotechnologique. Celui-ci



Sébastien Eberhard, directeur de Solaxess. La start-up neuchâteloise commercialise des films nanotechnologiques colorés qui sont déposés sur des panneaux photovoltaïques. (EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)

ne fait pas plus d'un dixième de millimètre d'épaisseur. «Des métaux aux capacités diélectriques y ont été pulvérisés sur du PET créant un effet miroir. Ce film laisse ainsi passer les rayons infrarouges tout en réfléchissant la majeure partie du spectre lumineux, explique-t-il. La coloration a lieu lors d'une deuxième étape.»

A la place de la pierre

Les fabricants de modules photovoltaïques – les clients de Solaxess – proposent ces panneaux blancs ou colorés aux architectes. «Installés en façade, ils remplacent la pierre, l'Eternit ou des matériaux composites comme l'Alucobond, précise Sébastien Eberhard. En posant 50 à 60 mètres carrés en façade, on couvre les besoins en électricité d'une famille de quatre à cinq personnes.»

Toutefois, Solaxess vise essentiellement les immeubles et bâtiments administratifs qui possèdent des façades ventilées.

«Nous pouvons équiper aussi bien des nouvelles constructions que des bâtiments en rénovation», précise le multi-entrepreneur. On le retrouve impliqué dans onze sociétés en Suisse romande, à l'exemple de BD Gérance, BD

Solaxess vise essentiellement les immeubles et bâtiments administratifs qui possèdent des façades ventilées

Immobilier ou BD Valorisation. «J'ai revendu l'année passée ma société E-Gestion, spécialisée dans le conseil en entreprises», explique cet hyperactif qui a ins-

tallé des panneaux photovoltaïques colorés sur quelques immeubles de son parc immobilier, notamment à Boudry (NE). «Il faut bien prouver que cela fonctionne. Et une innovation prend du temps à être acceptée par le marché», rappelle-t-il.

Projet à Lausanne, à Paris et aux Caraïbes

Fondée en 2015 par Sébastien Eberhard et Olivier Gavillet, Solaxess exploite trois brevets sur la technologie développée au CSEM, centre de recherche voisin du bureau de Solaxess, lui-même établi au sein du parc technologique Neode. La start-up a affiné et testé le produit pendant près de deux ans. «Nous avions beaucoup de demandes lors du lancement de notre société mais nous n'étions pas encore prêts», se souvient-il.

Il a fallu chercher un fabricant capable de produire ce film complexe. Solaxess en a trouvé un en Allemagne, un fabricant de

CONCOURS

Le Prix SUD

Une trentaine de start-up ont postulé à la première édition du Prix SUD. Lancé ce printemps, il souhaite donner de la visibilité à des sociétés qui développent un produit ou un service innovant, responsable et commercialisable. Après délibération, le jury d'experts a désigné trois finalistes qui ont été présentés du 20 au 27 août dans des capsules vidéo diffusées sur les plateformes du «Temps». ■ G. B.

machines PVD capable de faire des films destinés aussi bien aux écrans qu'aux pare-brise. «L'une de ces machines nous est réservée pour nos applications dans le solaire», précise Sébastien Eberhard, qui rêverait d'en acquérir une. Or cet outil de production a un coût de 10 à 15 millions de francs. «Si nous générons suffisamment de revenus ou si nous trouvons des fonds externes, nous en achèterons une pour produire en Suisse et créer une dizaine d'emplois», espère l'entrepreneur, qui n'a jamais vraiment quitté sa ville natale ni terminé ses études à l'École d'ingénieurs en microtechnique. «J'ai perdu mon père à 18 ans. J'ai dû reprendre les rênes de la famille», se souvient-il. Cet arrière-petit-fils du fondateur des montres Eberhard a ainsi démarré sa carrière comme responsable technique dans une entreprise de lavage automobile avant de devenir conseiller en prévoyance.

Solaxess – également lauréate du prix Zurich Climate en 2016 – travaille aujourd'hui avec une dizaine de fabricants de panneaux solaires. La start-up de cinq personnes commence à recevoir ses premières véritables commandes. Un projet de 20000 carrés devrait voir le jour à Lausanne. Elle prévoit aussi d'équiper un immeuble à Bâle, un bâtiment à Paris et un autre à Vernier. «Nous avons aussi reçu une demande pour un projet immobilier aux Caraïbes, précise Sébastien Eberhard en déchiffrant la liste de ses mandataires. Nous prévoyons de produire 50000 mètres carrés de

film PET en 2019 et plus de 100000 carrés en 2020. Le marché des façades ventilées que nous pourrions remplacer s'élève à plus de 100 millions de mètres carrés par année.»

Toujours raccordé au réseau

Les panneaux incluant un film de Solaxess sont de 25% à 37% moins efficaces que les panneaux photovoltaïques traditionnels, mais cette perte est compensée par les surfaces qu'ils peuvent couvrir. «La surface en façade est beaucoup plus importante qu'en toiture où il n'y a souvent plus de place pour du solaire. Le climatiseur, l'évacuation sanitaire, les circuits d'air et le bloc ascenseur y sont déjà installés», rappelle Sébastien Eberhard.

Quant au surcoût permettant de rendre une façade active, celui-ci est évalué entre 100 et 150 francs le mètre carré, en comparaison à d'autres matériaux comme la pierre ou le verre. Il est de 200 à 400 francs le mètre carré en comparaison d'une façade ventilée standard (Eternit, Alucobond).

«Couplés à une pompe à chaleur, les panneaux équipés de notre film – amortis en quinze ans – peuvent rendre des immeubles autonomes d'un point de vue énergétique, précise Sébastien Eberhard, qui espère faire monter en puissance l'électricité solaire via le photovoltaïque posé en façade. Toutefois, la plupart de nos projets en cours resteront couplés à une batterie tampon ou raccordés au réseau électrique qui continuera d'assurer 40% des besoins en électricité.» ■

Les cliniques genevoises des Grangettes et Hirslanden La Colline fusionnent

SANTÉ Les deux cliniques privées genevoises s'unissent dans une entreprise. Cette union leur permettra de réaliser des synergies

A Genève, la Clinique des Grangettes et Hirslanden Clinique La Colline ont annoncé mardi unir leurs forces dans une joint-venture. Par cette fusion, les deux établissements privés visent à offrir à leurs patients un éventail encore plus large de services thérapeutiques et médicaux. Les deux cliniques se com-

plètent. Les Grangettes sont reconnues dans les domaines de l'oncologie, la cardiologie, la pédiatrie et les soins mère-enfant. La Colline est experte en orthopédie, neurochirurgie, chirurgie viscérale et médecine du sport. La fusion permettra aussi de réaliser des synergies.

Hirslanden compte désormais 18 établissements

La Clinique des Grangettes bénéficiera en particulier des avantages que procure un groupe de la taille de Hirslanden,

d'achats optimisés et d'une logistique ainsi que d'une administration centralisées. Avec cette joint-venture, le groupe Hirslanden rassemble désormais 18 cliniques en Suisse.

Le groupe de cliniques privées détient une participation majoritaire de 60% dans la nouvelle joint-venture baptisée «Hirslanden La Colline Grangettes SA». Le reste du capital social est entre les mains de Philippe Glatz, actuel propriétaire et président de la Clinique des Grangettes. ■ AWP

À NOS LECTEURS

Pourquoi «Le Temps» ne couvrira pas la visite de Johann Schneider-Ammann en Chine

Du 5 au 9 septembre, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann effectue une visite en Chine, accompagné d'une délégation de représentants des milieux économiques et scientifiques ainsi que de journalistes. *Le Temps* ne pourra prendre part à cette visite du fait que l'ambassade de Chine à Berne a signifié qu'elle ne délivrerait pas de visa à notre journaliste. Nos nombreuses demandes d'explications auprès des services de cette dernière sont restées sans réponse.

A leur tour sollicités, les services de Johann Schneider-Ammann expliquent «regretter» que *Le Temps* ne puisse participer à ce voyage

tout en soulignant que la délivrance de visa relève de la souveraineté de chaque Etat.

S'il est en effet regrettable que l'ambassade de Chine opère un tel tri, il est tout aussi incompréhensible que les autorités suisses valident un procédé qui revient à accepter qu'un autre Etat décide quels médias suisses peuvent accompagner leurs ministres en visite à l'étranger dans le cadre d'une délégation officielle. Nous déplorons le manque de soutien des autorités fédérales en la matière. C'est pourquoi nous ne couvrons pas cette visite dans nos colonnes. ■

RÉDACTION EN CHEF